

Lesdiguières et la Suisse

Autor(en): **Revol, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **96 (1951)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lesdiguières et la Suisse

François de Bonne, duc de Lesdiguières, dernier connétable de France, a consacré au Dauphiné, sa province natale, presque tous les instants de sa longue existence (1543-1626). Chef de partisans pendant les guerres de religion, son « maquis » du Champsaur a été un modèle dont les épigones de la récente libération, s'ils s'en étaient inspirés, auraient évité tant de fautes impardonnables qu'ils ont commises. Chargé de la sécurité sur une frontière particulièrement délicate, il a comme d'instinct adapté les principes de la guerre en montagne à la défense des Alpes françaises et laissé loin derrière lui tous les praticiens ou théoriciens qui, par la suite, se sont penchés sur cet art. Administrateur du Dauphiné, il a contribué au redressement national voulu par Henri IV, alliant en sa personne les allures des grands féodaux de naguère avec l'exacte docilité des prochains intendants de province créés par Richelieu.

Durant ces diverses activités, Lesdiguières entretint de fréquents rapports avec la Suisse. Ils font l'objet de la présente étude sommaire ; son intérêt n'est pas seulement d'ordre archéologique, elle peut plus pratiquement conjecturer vers de profitables vues d'avenir.

* * *

Que de profondes affinités existent entre la Suisse et le Dauphiné ou plus généralement entre la Suisse et les Alpes françaises du Nord, c'est là une constante géographique matérialisée tout au long de l'Histoire. Royaume Burgonde, royaume d'Arles, Lotharingie, Saint Empire romain germanique, chacune de ces formations politiques a courbé sous un même sceptre les populations riveraines de l'Isère et celles en bordure des Grandes Alpes. La grande communication de

l'Europe centrale avec la Méditerranée occidentale passe par Genève, Chambéry et Valence. Ce fut au moyen âge la route des pèlerinages vers le Puy-en-Velay ou Saint-Jacques de Compostelle. Sur cette rocade circum-alpestre, les échanges étaient incessants en troupes, en voyageurs ou en marchandises. Par elle, aujourd'hui encore, la Suisse puise une part de ses ravitaillements aux pays d'outre-mer et les automobilistes qu'attirent les douceurs de la Côte d'azur la jalonnent de leurs puissantes voitures.

A l'époque où vécut Lesdiguières, le rapprochement entre Helvétie et Dauphiné se vit intensifié sous l'effet de trois circonstances : la Réforme, le danger savoyard, l'impérialisme espagnol.

La religion, premier lien personnel qui attachait Lesdiguières à la Suisse. Dans le groupe central du monument de la Réformation à Genève, Guillaume Farel tient la droite, à côté de Calvin qu'il avait décidé à se fixer sur les bords du Léman. Sous sa longue robe de pierre, les traits figés dans la matière inerte, on a peine à reconnaître le « très violent montagnard, dont parle Michelet, homme d'épée et de naissance, un petit homme roux, d'un œil flamboyant, d'une parole foudroyante, d'une intrépidité, d'une opiniâtreté incroyables, l'homme du temps qui eut au plus haut degré la gaieté révolutionnaire ». Il était Dauphinois, né aux Fareaux, près de Gap, parent des de Bonne et précisément revenu de Genève à Gap rallier la noblesse locale aux idées protestantes au moment où le futur connétable, quittant l'armée royale, allait s'engager dans la troupe des partisans levée par Furmeyer. Tout le Dauphiné était alors travaillé par les prédications de Guillaume Farel et c'est vraisemblablement sous l'influence de celui-ci que la famille de Bonne avait changé de religion.

Cette conversion fondée non pas sur un souci de profit matériel mais sur une communauté d'idéalisme, à cet âge de l'adolescence où les impressions ressenties sont les plus vivaces, devait mettre dans les rapports que le chef dauphinois aurait

à entretenir avec les cantons une nuance de courtoisie et d'affectueuse sollicitude dont les traces se marquent d'un bout à l'autre de sa Correspondance.¹

On s'en aperçoit sitôt qu'ayant remplacé Furmeyer, il se trouvera mis à la tête de groupes de partisans de plus en plus nombreux, d'abord ceux du Champsaur, puis du Gapençois, ensuite du Dauphiné des montagnes, de toute la province enfin, Haut et Bas-Dauphiné.

Le fait est courant : que la discorde éclate entre Français — et bien d'autres peuples, en cela, leur ressemblent — aussitôt chacun des partis en présence invoque l'étranger lequel, si son intérêt l'y engage, n'a souvent pas attendu cet appel pour intervenir. Ainsi dans les troubles du XVI^e siècle, catholiques et protestants prenaient appui sur les nations de même obédience religieuse, les uns sur la catholique Espagne, les autres sur l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre.

Le cas de la Suisse était particulier. La Suisse, depuis le succès de l'expérience de Louis XI, était le réservoir des infanteries de l'Europe. Observons en passant que cette sympathie du châtelain de Plessis-lès-Tours pour les soldats de la Confédération naquit sans doute au temps où il exerçait en Dauphiné les fonctions de dauphin souverain : ce serait alors un témoignage de plus, non des moindres, de l'attraction entre les deux régions. ... Et l'on vit en Dauphiné des Suisses combattre indifféremment dans les rangs des deux religions, confirmation de ce que l'on a pu dire des guerres du XVI^e siècle qu'elles ont été avant tout des rencontres de Suisses contre Suisses. Quoi qu'il en soit, la paix perpétuelle conclue par François I^{er} permettant d'engager un contingent déterminé de Suisses au service de la France, fut simultanément mise à profit par

¹ Cf. DOUGLAS et ROMAN. — *Actes et Correspondances du connétable de Lesdiguières* (Grenoble. Allier, 1878-1884). On a utilisé pour la présente étude les trois gros volumes de cette correspondance sans laquelle aucun travail sérieux sur Lesdiguières ne saurait être entrepris.

les Ligueurs de Mayenne et par les protestants rangés sous la bannière du futur Henri IV. Lesdiguières qui commandait à ces derniers veillait indistinctement aux droits des Suisses enrôlés dans les deux partis, témoin la lettre du 15 juillet 1579 qu'il écrivait aux « magnifiques et très redoutés Seigneurs » du canton de Berne, les assurant du remboursement de deniers indûment prélevés. « Les troubles populaires, ajoutait-il, nous ont empêché jusqu'à présent en ce fait de nous acquitter de nostre debvoir mais la bonne volonté n'en est point amoindrie laquelle vos excellances cognoistront tousjours par les effects estre tres soubmis à recepvoir voz commandemens. » Déjà le jeune chef de guerre savait user des formules compatibles avec un parfait esprit de diplomatie. C'est qu'il s'agissait d'obtenir des Confédérés outre des soldats pour combattre, des armes et des appoints financiers dont la tractation exigera un continuel échange d'envoyés ou d'intercesseurs. Il aura à Soleure un délégué « qu'il entretient là expressément » et à maintes reprises on le verra solliciter l'appui des autorités genevoises pour faciliter le transit de détachements ou de convois de matériel de guerre qu'il s'est procuré en Suisse même et jusqu'en Allemagne.

Plus tard, aux affinités religieuses et à l'aide militaire s'ajouteront des intérêts personnels auxquels on sait combien Lesdiguières fut toujours fort sensible. Il avait acheté en 1601 aux seigneurs de Berne, pour le prix de 32 000 écus, « la terre et baronnie de Coppet, au pays de Vaulx » ; il y avait fait bâtir, engagé avec l'un de ses voisins un procès que ses lenteurs irritaient, et fait valoir ses droits contre des Francs-Comtois ayant indûment usurpé sur les terrains montagneux de la dite baronnie. Cette propriété lui donnait l'occasion de se rendre en Suisse ; il s'y rencontrait avec les autorités cantonales voisines. Nouvelle raison d'intimité dans les rapports du chef dauphinois avec les populations d'Helvétie. Le gouvernement, tant celui d'Henri IV que sous Louis XIII, en profitera fréquemment pour faire appuyer par notre Grenoblois les

requêtes adressées aux cantons. Et Lesdiguières excellera dans ce rôle d'intermédiaire pour aplanir les différends, incliner à l'indulgence, tempérer les partis pris, faire triompher la justice et plus simplement la froide raison. Retenons de cette activité qu'elle s'est exercée au gré des volontés royales et sans cesse au mieux de l'intérêt national. Cela n'était pas sans mérite, ainsi qu'il advient dans toutes les périodes troublées, quand les hommes publics doivent répondre à la redoutable question de savoir en quoi consiste le devoir. On a trop souvent accusé Lesdiguières d'avoir, par sa situation de grand féodal, menacé le pouvoir centralisé du roi, pour qu'on ne saisisse pas l'occasion de reconnaître ce qui lui est rigoureusement dû.

Au reste, service du roi et souci de la sécurité de la Suisse allaient de pair, ainsi qu'on va voir, dans la conduite de ses opérations militaires.

* * *

En gros, la carrière militaire de Lesdiguières comporte trois phases plus ou moins chevauchantes l'une sur l'autre : guerre civile, défense des Alpes, maintien de la paix.

Dans la première, le chef partisan n'a pas d'autres relations avec la Suisse que celles définies ci-dessus. Le théâtre de ses manœuvres s'étend lentement au delà des limites de son maquis du Champsaur pour rester confiné à la province où il exerce le commandement des réformés. La Savoie, alors intégrée dans le petit Etat indépendant de Savoie-Piémont, s'interpose entre le Dauphiné et la Suisse et Lesdiguières sera l'ami du duc régnant à Turin tant que celui-ci se bornera à le soutenir dans sa lutte contre les catholiques. Il en deviendra l'adversaire déclaré — et ainsi s'ouvre la seconde phase de sa carrière — sitôt que percera chez le duc Charles-Emmanuel l'ambition d'arracher le Dauphiné à la France.

Ce duc Charles-Emmanuel I^{er} se pare dans l'histoire de sa lignée du titre de *Grand*. Son génie d'intrigue et d'activité,

joint à ses qualités militaires non méprisables ; un esprit solide que ne faussait point un vaste orgueil de domination, volonté ferme et décision prompte ; un caractère impétueux conjugué à la souplesse la plus insinuante, la plus dépourvue de scrupules, faisaient de ce prince un voisin redoutable. A l'appui de ses revendications, il disposait d'une robuste armée nationale ; l'or d'Amérique, avancé par le roi d'Espagne, son beau-père, lui permettait de l'entretenir sans qu'elle se ressentît de l'usure des opérations et, dans la dernière décade du siècle, de l'accroître d'importants contingents alliés.

Gardienne des passages transalpins, la maison de Savoie, avant qu'elle n'aspirât à s'étendre en Italie, avait longtemps cherché à développer ses possessions dans le bassin du Rhône. Charles-Emmanuel rêvait d'une reconstitution du royaume allobroïque et, plus heureux que le Téméraire, il espérait l'emporter à la fois sur les Suisses et sur une France alors en proie à ses querelles intestines.

La proximité d'un danger commun allait resserrer les relations entre Lesdiguières et la Suisse, plus spécialement avec Genève.

Les hostilités contre la Savoie s'ouvrent au printemps de 1589, « par les habitants de Genève, assistés des cantons suisses protestans et de l'armée d'Henry de Vallois [Henri III] ». Charles-Emmanuel en a facilement raison, n'étant attaqué nulle part ailleurs qu'aux abords de Genève.

En 1590, nouvelle initiative des Genevois : ils s'emparent de Gex et de l'Ecluse. S'ils s'y maintiennent un certain temps, c'est que Lesdiguières devant Grenoble oblige les Ligueurs, encore maîtres de la ville, à appeler à leur secours les troupes du duc de Savoie. C'était cependant peu de chose, pour venir en aide à Genève, que de limiter son intervention aux parages de Grenoble. Mais il ne pouvait en être autrement tant que la place n'était pas tombée en son pouvoir.

Grenoble prise fin décembre 1590, plus rien ne gêne l'essor de Lesdiguières dès les campagnes suivantes. Il enlève les

Echelles en mars 1591 et simultanément les Genevois prennent le pont de Borings et la Roche-sur-Foron ; l'an d'après, ils font des courses en Faucigny.

En 1593, le duc de Savoie « laissant le Dauphiné volta ses desseings contre Genève, et allà assieger le fort d'Arve près de la ville et à la portée du canon... De quoy ceux de Genève se trouvarent fort effrayéz, parce que lors ilz n'avoient pour leur garde que bien peu de gens de ville, sans avoir secours qui puisse arriver à temps ».

Or au même moment, Lesdiguières pousse sa pointe sur Saint-Genix-du-Guiers ; ses cavaliers avancent jusqu'à Belley (Bresse et Bugey appartenaient alors au duc de Savoie), à la rencontre d'un contingent de 4500 Suisses devant venir, par Genève, se mettre au service d'Henri IV. L'arrivée du détachement retardée, Lesdiguières interrompt sa progression : il n'en a pas moins contraint l'ennemi à abandonner le siège du pont d'Arve pour se retourner contre lui.

Ces heureux résultats, on les devait à la concordance établie dans les manœuvres des deux adversaires du Savoyard ; elle était elle-même la conséquence d'une entente préalable fondée sur la compréhension réciproque des intérêts particuliers à chacun. Tant Lesdiguières que les « Scindics et Conseil de l'Estat de Genève » s'y soumirent avec confiance et je dirais avec une affectueuse spontanéité. Aucune occasion n'était perdue d'entrer en liaison, d'échanger des renseignements, de se consulter, de demander conseil ou avis. Lesdiguières explique ses opérations ; il fait le récit de sa victoire de Pontcharra représentée par la propagande opposée comme une échauffourée insignifiante ; il énumère les raisons qu'il a eues d'entreprendre le siège d'Exilles ; il décrit l'affaire des Mollettes ; il fait confidence de ses projets — chose chez lui tout à fait anormale — et se borne à recommander : « S'il plaist à Dieu, vous mesnagerez cest advis et le tiendres secret, selon vostre accoustumée prudence. »

Entre alliés l'entente est toujours plus facile pour faire la

guerre que pour conclure la paix. Lesdiguières ne bronche pas plus dans l'un que dans l'autre cas :

« J'ay receu advertissement que les officiers du duc de Savoye demandoient la prolongation de la trêve qui a de temps en temps esté continuée entre nous dès le jour que celle que vous avez eue avec ce prince a commencé ; ce que je n'ay point voulu accorder mais différé de respondre jusque à ce que j'aye sceu de vous, Messieurs, de quelle façon il sera résolu en vostre endroit. Vous m'escrivez qu'il vous accorde la tresve, si vous la voules prendre, sous des conditions malaisées ou impossibles à souffrir ; s'il perciste en sa résolution et que y voyant du desavantage pour vous vous rompies avec luy, il n'aura point de treve avec moy, qui vous supplie, Messieurs, m'advertir à point nommé de vos résolutions afin que sur cela je fasse les miennes. »

Et quand les opérations reprennent entre France et Savoie, il expose aux Genevois :

« Pour peu que vous vous aydiez de vostre costé, vous pouvés faire vos affaires et apporter de la commodité à celles de sa Majesté. Je croy bien que vous ne pourrés rien remuer avant la prise de vos fruitz, si on ne vous en donne occasion, mais cela fait, il faut, s'il vous plaist, mettre la main à la besogne qui enfin donnera de l'honneur aux uns et aux autres et vous maintiendra en amitié avec le Roy et certes il vaut mieux se joindre avec ses amis pour faire une bonne guerre que de demeurer en une mal assurée treve avec ses ennemis. »

Alors les Genevois d'intervenir derechef et sur la demande qu'ils en font, Lesdiguières leur envoie un sien parent pour conduire leurs troupes de campagne.

La paix de Lyon enfin conclue par laquelle Bresse et Bugey font retour à la France, voici les Français, au pays de Gex, installés aux portes de Genève. Et quand les Genevois se plaindront des droits de transit qu'on leur impose, très supérieurs à ceux perçus naguère par le duc de Savoie, Lesdiguières transmettra leurs doléances au roi ; il voudrait qu'il les considérât « à l'égal de [ses] propres subjectz mesmes » et qu'il fit droit à leur demande d'être inclus dans l'alliance perpétuelle.

* * *

Leur sécurité reste sa constante préoccupation. Contre les visées antifranchaises du Savoyard, Lesdiguières, avec son épée, avait mis bon ordre et il allait désormais — troisième phase de sa carrière — monter la garde sur la frontière du Dauphiné. De sa propre initiative, on le vit alors étendre sa mission de couverture à toute la région des Alpes, de l'embouchure du Var aux confins de la Valteline.

Depuis l'époque lointaine où les princes de la maison de Savoie avaient pris pied autour de Saint-Maurice-en-Valais, Genève était l'objet précis de leur convoitise. Dès le début de son règne, en 1580, Charles-Emmanuel I^{er} avait voulu s'en emparer. « Prenez garde, écrivait Lesdiguières, plus le duc est bénin dans ses propos, plus son espée est proche de voz espauls. »

L'attaque nouvelle exécutée en 1588 s'était heurtée à la résistance des Genevois toujours mis en éveil par Lesdiguières.

Cette sollicitude du chef grenoblois se prolongea, on vient de le voir, pendant ses années de guerre les mieux remplies. Il écrivait en 1593 :

« J'ay de longue main sceu la foiblesse de vostre fort d'Arve qui est tel que bien peu d'effort le vous peut oster. »

Et après avoir exposé ce qu'il ferait pour remédier à cette faiblesse, il concluait :

« Croiez que je me rendray tousjours soigneux de vostre conservation et repos par tous les moyens dont je me pourray adviser, car vous ne pouves estre picques au doigt que je ne me sente de ceste picqueure jusques au cœur, tant je suis lié d'affection de religion avec vous, outre la considération particulière du service du Roy. »

En août 1598, c'est Genève qui sollicite les conseils de Lesdiguières :

« Vous me faites beaucoup d'honneur de rechercher mon avis en ce fait si important, et je voudrois estre capable de le vous donner aussi utile que vostre nécessité et mon debvoir m'y convient ; si ne lairay-je (aussi ne manquerai-je) de satisfaire à vostre désir,

mais avant que de passer plus outre, je vous exhorteray d'estre plus que jamais sur vos gardes durant ces propositions de traictez, et cependant que vostre voisin est aupres de vous avec l'espée au poing, je scay bien que comme très prudens vous estes en perpétuelle desfiance, et je vous advise que vous la devéz augmenter à ceste heure et croire que tant de gens de guerre ne vous avoisinent pas et ne s'amusent à un si long séjour, sans quelque pernitiéux desseing. »

Rendu impuissant à l'égard de la France après la campagne de 1600 et poussé par l'Espagne, Charles-Emmanuel se préparait à une action décisive sur Genève. Lesdiguières resserre d'autant ses liaisons avec la Rome calviniste qu'il visite en février 1601, au moment où il prend possession de sa seigneurie de Coppet. A peine revenu à Grenoble, le 17 mai, il avertit les Genevois :

« Les apparances font juger que vous devez estre hors de l'appréhension d'un siège et non d'une surprise dont il faut vous prendre garde au passage de ces troupes (espagnoles) qui s'en vont en Flandre. Car si vostre voisin a quelque dessin sur vous, par intelligence il voudra s'ayder du temps et de la faveur de ces forces étrangères qu'on assure estre de sept à huict mil hommes. »

Simultanément, Lesdiguières transmettait le manifeste imprimé par le duc de Savoie relatif à ses prétentions sur la ville. Le 13 juillet 1602, toujours bien informé, il écrivait au roi :

« Noz voisins (Savoyards) ne bougent et semble qu'ilz en veulent plustost à Genève qu'à nous... Ce sont des commencemens qui auront quelque suite, en laquelle ces gens auront besoin de vostre assistance, mays je voy, Sire, que vous la leur vouldrez donner... Je ne faudray pas de la leur faire sçavoir par un gentilhomme exprès, puisque vous me le commandez ainsy... »

En septembre, Lesdiguières va à Genève ; il s'entretient avec les autorités de la ville ; il les assure de l'intérêt que leur porte Henri IV et il rend compte à celui-ci :

« Je les voy plains de courage et parmy leur faiblesse et leur pauvreté ilz font paroistre beaucoup de resolution. La garde s'y fait très bonne et est malaisé de les surprendre. »

Le 1^{er} octobre, il annonce

« que tous les charpentiers qu'on a peu ramasser en Savoie ont été envoyés, ou de gré ou de force, au Mont Saint Bernard, pour y recevoir dix neuf (aucuns disent vingt neuf) canons qui sont amenés du Piedmont deçà les montz, soit pour la provision de Montmelian, ou pour l'exécution de quelque grande entreprinse... »

Ces préparatifs, Lesdiguières convient qu'ils sont dirigés contre la France : Charles-Emmanuel, pour endormir la vigilance des Genevois, ne fait-il pas répandre le bruit qu'il en veut au Dauphiné ? Cela justifie toutes les mesures de précaution qu'il ordonne. Mais il admet autant qu'ils peuvent menacer Genève. Dans la ville on s'y attend ; on est sur ses gardes.

Le 24 décembre, Lesdiguières apprend que le duc de Savoie a passé quelques jours auparavant en grand mystère le Mont Cenis venant de Turin ; aussitôt d'en aviser ses amis de Genève par un courrier évitant le territoire savoyard « pour plus grande seureté. » Et le 29 il transmet au roi les renseignements que Genève lui envoie sur la fameuse Escalade dont on célèbre encore le souvenir sur les bords du Léman. Il tire de l'évènement la leçon qu'il comporte :

« Le danger où elle (Genève) s'est trouvée me fait apprehender celui où nous nous trouvons en ceste ville (Grenoble) quasy toute ouverte. »

Genève le remercie. Charles-Emmanuel aura beau prétendre qu'il voulait devancer Lesdiguières ; personne ne prendra l'accusation au sérieux. Et la conséquence diplomatique de l'Escalade fut, comme chacun sait, le traité de Saint-Jullien (juillet 1603) par lequel Henri IV, s'efforçant au rôle de médiateur, fit incorporer Genève dans les traités antérieurs de Vervins et de Lyon.

Longtemps encore Lesdiguières et Genève resteront en appréhension d'une attaque que le va-et-vient de troupes tant savoyardes qu'espagnoles en Savoie rendra possible. Les échanges de renseignements seront, à ce propos, incessants

entre Grenoble et Genève. Même après la rupture du duc avec l'Espagne et l'alliance franco-savoyarde d'où résultera entre Lesdiguières et Charles-Emmanuel une amitié désormais sans nuages, le chef dauphinois continuera à tenir en état d'alerte ses amis Genevois contre les sautes d'humeur d'un voisin dont la duplicité était notoire. La lettre du 4 décembre 1613 adressée au Conseil d'Etat donne un aperçu de ce qu'on pouvait craindre :

« Messieurs, le duc de Savoye ne peut estre sans entreprinse sur vostre ville, et vostre ville ne peut estre sans estre désirée de luy. J'ay avis certain et dont il ne fault point doubter, qu'il s'en brasse une nouvelle et qu'on assure ce prince estre infalible pour l'exécution. Elle se doit tanter entre cy et Noël prochain et ce que vous entendrez remuer de gens de guerre en vostre voisinage, soubz quelque prétexte que ce soit, croyez que ce n'est que pour ce seul effect. Le gros de l'affere se raporte au marquis de Lans et les principaulx negociateurs ce sont le baron de la Perrière et le sieur Le Gros, maistre des comptes et colonel d'infanterie. On leur promet une de voz portes par le dedans, c'est à vous à y veiller, et à ne faire pas seulement bonne garde à voz portes, mais par tout. Il est bon qu'aulx jours d'extraordinaire devotion, comme aux jours qu'on celebre la Sainte Cene, voz meilleurs hommes ne soient pas aux Temples, mays plustôt à la garde, et establir un aultre jour pour eulx ; c'est mon avis. Vous devez prendre garde à ceulx des vostres qui frequentent les deux que je vous ay nommez, ou si ces deux n'envoyent point des leurs parmy les vostres. Je ne say pour le present que ce que je vous écry ; si j'en aprens davantage, je vous en avertiray. »

Lesdiguières s'occupa encore de nombreux différends, entre autres celui survenu entre le duc de Savoie et les Bernois au sujet du pays de Vaud dont chacun prétendait être propriétaire. Les difficultés ne furent aplanies qu'en 1617 par le traité de Berne : le duc céda tous ses droits sur les territoires contestés et Lesdiguières n'était certainement pas étranger à cette solution.

* * *

Dans ses relations avec la Suisse figure enfin la question de la Valteline qui obséda longtemps les diplomates de l'Occident. Elle était latente depuis l'installation des Espagnols à Milan. Dans la lutte d'influence qui se livrait alors entre la France et les Habsbourgs, la Valteline était le pont par lequel ces derniers assuraient la jonction de leurs possessions italiennes avec l'Allemagne. La politique de l'Europe centrale est, dans son essence, un problème de communications : elle a toujours oscillé entre la maîtrise du Danube et l'occupation des passages transalpins, ce qui confère à la Suisse, même neutre, une position de premier plan dans les relations internationales.

En 1603, les Grisons, tiraillés entre partisans de la France, de l'Espagne et de la république de Venise, avaient cédé à cette dernière l'utilisation du Splügen que Fuentès, gouverneur espagnol de Milan, voulant favoriser le Gothard, interdit au commerce italien et qu'il barra par un fort à l'extrémité nord du lac de Côme, à la poignée de l'éventail de routes irradiant vers le Splügen, la Maloja et la Valteline. Lesdiguières donna l'éveil sans tarder. On avait annoncé le passage à travers la Savoie de troupes espagnoles à destination des Flandres ; « mays depuis, écrivait-il au roi, on tient que le comte de Fuentès les a retenues estimant en avoir besoing contre les Grisons ».

Vainement les Grisons appelèrent à l'aide. Venise et Henri IV se bornèrent à se concerter. Tous prirent conseil de Lesdiguières qui, au cours d'un voyage à Berne, conseilla de s'unir, de mettre fin aux discordes intérieures toujours favorables aux intromissions de l'étranger. Après avoir fait exécuter une reconnaissance détaillée de la région, il préconisa l'établissement d'ouvrages défensifs dans le val Poschiavo et en Valteline.

Mais au lieu de l'union prêchée par Lesdiguières, les catholiques de la Valteline s'insurgèrent contre les Ligues grises protestantes ; les Espagnols vinrent à leur secours et, en

1619, ils occupèrent la Valteline. Puis, le pape s'en mêla et pendant plusieurs années, jusqu'à Richelieu, les chancelleries allaient vainement s'efforcer d'obtenir l'évacuation de cette vallée. Les négociations s'ouvrirent en 1620 par des entretiens préliminaires à Turin auxquels participa Lesdiguières. Ce qu'il en sortit d'intéressant, ce fut moins ce dont convinrent les politiques de profession que le plan d'action militaire établi entre Lesdiguières et Charles-Emmanuel. En même temps qu'ils prévoyaient une opération en Valteline pour aider les Grisons à reprendre possession de leurs sujets révoltés, ils décidaient une attaque principale sur Gênes avec arrière-pensée sur le Milanais.

De l'expédition du marquis de Cœuvres partant de Coire, Lesdiguières disait : « c'est véritablement une moquerie », et il ajoutait que la Valteline « ne se peut recouvrir qu'en attaquant à bon escient le duché de Milan. » Il l'avait annoncé en propres termes aux Bernois trois ans auparavant :

« Si les Espagnols s'opiniastrent à retenir ce qu'ilz ont injustement usurpé, vous verrez bientôt une armée dedans le Milanois. »

Mais Louis XIII hésitait à l'idée d'un conflit ouvert avec Madrid ; c'est pourquoi l'armée des Alliés fut lancée sur Gênes, base navale et banque de l'Espagne en Italie du Nord. Et Lesdiguières, qui avait 82 ans, montra dans cette expédition combien les grands chefs seraient sages de se retirer des affaires publiques avant que sonne pour eux l'heure de la sénilité !

* * *

L'ensemble des événements lointains évoqués ci-dessus comporte-t-il un enseignement ? Je veux dire une indication, un rapprochement qui, pour les temps actuels, nous puisse être, aux uns comme aux autres, de quelque utilité ? Essayons...

Sous une autre forme et dans un cadre élargi, la question consiste à se demander de quelle façon, dans le cas d'un conflit

futur que tout le monde prévoit, une éventuelle collaboration franco-suisse pourrait se voir établie.

Dans les deux précédentes guerres, 1914 et 1939, l'état-major français, en prévision d'une violation par l'Allemagne de la neutralité suisse (il n'est jamais entré dans ses vues que cette neutralité, si favorable à la sécurité du flanc droit de son déploiement stratégique, pût être violée par la France), s'était mis en mesure soit de venir appuyer l'armée de la Confédération aux prises avec l'envahisseur, soit de recueillir cette armée si elle battait en retraite vers le Jura. Dès lors, le sort des deux armées se trouvait conjugué autour de la charnière Bâle-Belfort, à la jonction des frontières nationales transformées en fronts de combat. De son côté, l'état-major fédéral avait songé à la solution du repli vers un réduit central autonome ; il ne se résolvait, semble-t-il, qu'à regret à lier le destin de son armée à celui du belligérant accourant lui prêter appui.

Or le prochain conflit qui se développera entre continents antagonistes, ne s'encombrera plus de la notion des frontières politiques. Le front des couvertures initiales est vers l'Elbe où l'armée rouge se trouve dès à présent au contact des forces occidentales¹. Dans ces conditions, la Suisse est comme noyée dans le bloc encore chaotique d'une Europe en voie de constitution : c'est la situation qu'elle a connue à partir de juin 1940 quand les puissances de l'axe l'eurent complètement encerclée. La solution du réduit central autonome s'impose dès lors davantage ; elle ramène les Suisses à leur mission stratégique de toujours, celle donc du temps de Lesdiguières, la garde des passages à travers les Grandes Alpes.

Tout pareillement et pour des considérations relatives à la nature des armements modernes, les forces françaises, cessant

¹ Rappelons à ce propos qu'à la veille des hostilités lors de la campagne de 1812, le tzar Alexandre I^{er} avait enjoint à Napoléon de replier ses troupes d'occupation de l'Allemagne à l'ouest de l'Elbe. L'état-major russe considérait déjà cette ligne de l'Elbe comme la limite de sa zone d'influence et de sécurité.

d'être groupées en une seule masse d'opérations principales, assureront par des éléments de défense intérieure la résistance contre l'envahisseur dans leurs secteurs territoriaux respectifs. La défense du pays en profondeur substituée à la couverture linéaire des frontières amènera en des régions appropriées la création de théâtres d'opérations restreints, autant de « maquis » ou « hérissons » dans lesquels on s'ingéniera à rendre la vie dure aux troupes d'occupation. Dans les Alpes françaises, le secteur Savoie-Dauphiné, l'un des plus favorables à la guerre de partisans, se trouvera de la sorte à proximité du réduit suisse.

Nous voici donc ramenés, *mutatis mutandis*, aux situations guerrières du XVI^e siècle. Pussions-nous alors voir à la tête de ce secteur alpin un chef dans le genre de Lesdiguières, bien au courant comme l'était celui-ci des possibilités de la guerre en montagne, animé d'un esprit de dynamisme qui le pousse à ne pas s'enfermer dans une déprimante passivité, cherchant à agir à tout prix en étroite collaboration avec ses voisins et, pour finir, ami sincère de la Suisse dont la vaillante milice restera longtemps encore ce qu'elle représente aujourd'hui par excellence : l'élément le plus homogène, le plus poussé, le mieux au point de toute défense nationale.

Général J. REVOL